



54890
Chambley-Bussières

LISTE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept décembre à 20 heures 34,
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMBLEY-BUSSIÈRES, régulièrement convoqué par le maire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Sébastien BERROIS.

Étaient Présents : BERROIS Sébastien, BILEHOU Estelle, BURLATS Emilie, DELAFONT Françoise, DELAFONT Raphael, KEL Jérôme, LECLERCQ Anthony, PAQUIN David, PERRIN Jérôme, ROVELLI Sylvain.

Étaient absents/excusés : MAGNE Michel, WARIN Delphine.

Procurations : Michel MAGNE a donné procuration de vote en son nom à Estelle BILEHOU

Secrétaire de séance : PERRIN Jérôme

1. **Validation du Procès-Verbal de la séance du 13 octobre 2022** – Procès-verbal validé par délibération n° 08D01 adoptée à l'unanimité
2. **Validation du Procès-Verbal de la séance du 07 novembre 2022** – Procès-verbal validé par délibération n° 08D02 adoptée à l'unanimité
3. **Validation des rapports annuels RPQS Eau potable et Assainissement collectif 2021** - Rapports validés par délibération n° 08D03 adoptée à l'unanimité
4. **Subvention – Demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Mad & Moselle pour la viabilisation du terrain servant à la construction d'un nouveau Centre d'Intervention et de Secours** – Approuvée par délibération n° 08D04 adoptée à l'unanimité
5. **RH - Assurance statutaire : renouvellement de l'adhésion à la convention d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Meurthe et Moselle (pour agents affiliés CNRACL et IRCANTEC)** - non adhésion par délibération n° 08D05 adoptée à l'unanimité
6. **Transfert des compétences Eau & Assainissement des eaux usées à compter du 1er janvier 2025** - Approuvé par délibération n° 08D06 adoptée à l'unanimité
7. **Renouvellement pour 5 années de la convention de prestations intégrées de dématérialisation SPL-XDEMAT à partir du 1er janvier 2023** – Approuvé par délibération n° 08D07 adoptée à l'unanimité
8. **DM n°6 au BP2022** - Approuvé par délibération n° 08D08 adoptée à l'unanimité

Fait et affiché à Chambley-Bussières le 08 décembre 2022.

Le Secrétaire de séance,
Jérôme PERRIN

Le Maire,
Sébastien BERROIS

